

Ses « bonnes amies » étaient Madame de Flaure et Mariette Courbin ; Madame de Flaure, l'admirable veuve qui fournissait à cette congrégation (non autorisée) de toutes les vertus les trésors de ses conseils et de son argent ; Mariette Courbin, la spirituelle petite bossue, qui tenait les écritures de la Charité, taillait et cousait de ses doigts de fées des charretées de jupes, pantalons, chemises et layettes, linges et ornements sacrés... pour les pauvres et pour le bon Dieu. Rosine aux pieds légers (malgré sainte Catherine) faisait les courses. Et M. le Curé disait que ce trio était « sa petite Sainte Trinité » : vie, intelligence, amour au service du bien. Et le Capitaine Francœur, moins théologien, ajoutait que si ces trois créatures arrivaient un jour à se faufiler en enfer par contrebande, elles trouveraient le moyen de convertir le diable... et sa femme, s'il est marié.

Est-ce à dire que Rosine et compagnie n'avaient point de défauts ? — Oh non ! — Par exemple, Mariette avait dans sa bosse un plein sac de petites malices qu'on ne pouvait pourtant pas laisser sans emploi ; par exemple encore, la grave Madame de Flaure ne supportait pas les religieuses à ombrelle et les femmes à bicyclette. Quant à Rosine, elle prenait des colères bleues lorsque sa nièce venait la voir avec son chapeau rouge et ses mollets nus au vent ; elle l'appelait « indécente » ; ou encore, lorsque Madame Pinchet amenait son chien à l'église, elle avait soin de lui marcher sur les pattes... pour lui apprendre à rester chez lui ; mais surtout, Rosine portait au cœur une haine... une haine profonde, irréconciliable, indéradnable. Elle avait horreur des courants d'air. Ce fut son malheur, comme vous le verrez, cher lecteur, par le scandale dont voici l'histoire.

A l'un des vitraux de l'église de X..., dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, juste en face de la porte latérale, il y avait un vasis-tas assez élevé, auquel le sacristain avait attaché une ficelle pour qu'il pût l'ouvrir ou le fermer d'en bas à volonté. Jusqu'ici, rien que de très naturel ; c'était son droit et même dira-t-il, plus tard, son devoir ! Seulement, les pieuses personnes qui venaient prier dans la chapelle n'avaient pas, toutes, les mêmes vues sur l'usage à faire du